

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS DE MUSIQUES ET CULTURES ACTUELLES (REMCA) RAPPORT ANNUEL ANNEE 2010

1. PRESENTATION GENERALE

La Régie des Equipements de Musiques et Cultures Actuelles (REMCA) a été créée en septembre 2003. Elle a pris possession de la Cartonnerie en décembre 2004 et l'ouverture au public a eu lieu en février 2005.

La REMCA a pour objet de développer un projet culturel fondé sur les musiques actuelles/amplifiées, dans le cadre de la gestion et de l'exploitation d'un ou plusieurs équipements.

Conseil d'administration

Conformément aux statuts des régies personnalisées, la REMCA est gérée par un conseil d'administration composé de 11 membres désignés par le Conseil Municipal sur proposition de Mme la Maire.

En 2010, le conseil d'administration a désigné M. Thierry WIPPLER, en qualité de président et M. Serge Pugeault, en qualité de vice-président.

Locaux

Les locaux de la REMCA représentent une surface totale de 4 000 m² répartis sur quatre niveaux, et comprennent :

- deux salles de concerts (350 et 1200 places),
- un espace d'exposition,
- un centre d'information,
- un espace multimédia,
- 7 studios de répétition et un studio d'enregistrement.

2. EQUIPE DE LA REMCA

L'effectif total de la REMCA est de 23 salariés :

- 11 salariés administratifs
- 12 techniciens

3. TARIFICATIONS

La tarification a été modifiée en 2009 avec quatre niveaux de tarifs :

- abonnés et prévente
- tarifs réduits
- tarif abonnés sur place ou prévente
- tarif plein sur place

La REMCA compte en 2010, 1049 abonnés (équivalent à 2009).

4. BILAN D'ACTIVITES 2010

4.1. Fréquentation des concerts

En 2010, ce sont 75 concerts qui ont été proposés au public, dont 6 hors les murs (festival Elektriccity et Reims Scènes d'Europe) ;

- 48 concerts ont été organisés par la REMCA (64%),
- 15 concerts organisés par des associations (20%), et 12 concerts organisés par des producteurs privés ont été accueillis par la REMCA (16%).

Ce sont 36 348 spectateurs qui ont fréquenté ces concerts répartis comme suit :

Total des spectateurs pour les concerts organisés par la REMCA	23 532 (64.74%)
Total des spectateurs pour les concerts organisés par des producteurs privés	8 549 (23.52%)
Total des spectateurs pour les concerts organisés par les associations	4 267 (11.74%)

En plus de ces concerts, 8 concerts ont été proposés dans le cadre du Festival Itinérant régional On The Road.

Pour mémoire : tableau du nombre de concerts et de la fréquentation pour la période 2005-2010
(hors festival On The Road)

Comparatif	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de concerts	78	91	81	80	83	75
Spectateurs total	37 453	38 414	39 301	40 926	43 108	36348
Dont payants	28 909	32 113	31 979	34 730	36 673	29054
Dont gratuits	8 544	6 301	6 301	6 196	6 435	7294
Moyenne spectateurs	480	422	485	512	519	485

4.2. Festivals

Elektriccity

Le festival Elektriccity a rencontré un vif succès en 2010 et pour l'ensemble des soirées proposées, il a été affiché complet.

Au cours de ce festival qui s'est déroulé en octobre 2009, ce sont plus de 5 325 spectateurs qui ont assisté aux concerts proposés dans des lieux différents (La Comédie, le centre culturel Saint Exupéry, La Cartonnerie et pour la première année Césaré), dont 3 198 spectateurs au concert donné sur le Parvis de la Cathédrale.

On the Road

Festival itinérant en plein air sur 4 départements de la région Champagne-Ardenne et le grand Est.

Il s'agit également d'un projet permettant de valoriser la scène musicale champenoise, de proposer un outil de validation en conditions réelles pour les stagiaires en formation longue de la REMCA, et d'organiser des rencontres professionnelles.

4. 3. Fréquentation des studios de répétition

En 2010, ce sont plus de 169 groupes qui ont fréquenté les sept studios de répétition de la REMCA, soit plus de 650 musiciens.

Le nombre d'heures de répétition est de 7 767 heures.

4. 4. Expositions

En 2010, ce sont 3 expositions qui ont été présentées à la REMCA :

- 2 expositions de photographie ;
- 1 exposition Dixplay

5. BILAN FINANCIER 2010

Compte Administratif du Budget principal 2010 :

Au titre de l'année 2010, les dépenses totales de la REMCA s'élèvent à 2 949 932,23 € (en 2009 : 3 512 527,16 €)

Les dépenses se décomposent comme suit :

- Investissement : 194 260,97 €
- Fonctionnement : 2 755 671,26 €

Le compte administratif du budget principal laisse apparaître pour l'exercice 2010 un excédent de 67 531,88 € (en 2009, il présentait un déficit de 290 515,82 €). Ce résultat 2010 se décompose comme suit :

- Investissement : 42 033,02 €
- reste à réaliser - 25 189,82 €
- Fonctionnement : 50 688,68 €

Compte tenu des résultats antérieurs, le report à nouveau s'élève à - 84 205,27 € en 2010.

La Ville a attribué une subvention de fonctionnement de 1 473 048,00 € et a également attribué une subvention d'équipement de 88 000 € pour l'acquisition de matériels scéniques.

Compte Administratif du budget annexe Débit de boissons 2010 :

Au titre de l'année 2010, les dépenses totales relatives au débit de boissons (fonctionnement et investissement) s'élèvent à 136 826,27 € (en 2009 : 170 303,57 €).

Les dépenses de fonctionnement, dont le total s'élève à 132 118,09 €, sont constituées par des achats de marchandises et des charges de personnels.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 133 913,94 € (en 2009 : 156 138,92 €), dont 108 676,12 € de ventes de produits.

Le compte administratif du budget annexe débit de boissons présente pour l'exercice 2010 un excédent de 2 454,26 € (en 2009, il présentait un déficit de 8 798,06 €).

Ce résultat se décompose comme suit :

- Investissement : excédent de 658,41 €
- Fonctionnement : excédent de 1795,85 €

Compte tenu des résultats antérieurs, le report à nouveau s'élève donc à : - 7 623,03 € en 2010.

Compte Administratif du Budget formation 2010 :

Au titre de l'année 2010, les dépenses totales de fonctionnement au titre du budget formation s'élèvent à 161 611,92 € (pas d'investissement sur le budget formation en 2010).

Les dépenses se répartissent principalement entre les charges à caractère général, soit 59 862,09 €, et les charges de personnel, soit 79 414,08 €.

Les recettes sont constituées principalement par des prestations de services de 140 565,31 € (contre 226 953,30 € en 2009), des subventions pour 6 775,04 € et de produits exceptionnels pour 14 750,44 €.

Le compte administratif du budget formation laisse apparaître, pour l'exercice 2010, un excédent de 575,55 € (en 2009 : il présentait un excédent de 31 643,56 €).

Compte tenu des résultats antérieurs, le report à nouveau s'élève donc à 68 805,17 €.